

Nos publications

- Des idées pour transmettre sa ferme, publié en 2014 par Inpact
- S'installer et après ? Réflexions paysannes pour durer, publié en 2016 par Inpact
- Diversification agricole : Guide juridique pour les porteurs de projets, publié en avril 2017 par le Réseau Civam
- A venir en 2018 : Memento pour s'installer en agriculture, réalisé en partenariat avec l'AFIR et l'ARDEAR
- A venir : S'installer en agriculture : le guide réalisé en partenariat avec les Défis Ruraux
- A venir en 2018 : Memento pour transmettre sa ferme, réalisé en partenariat avec l'AFIR et l'ARDEAR
- A venir en 2019 : Le référentiel des transmissions remarquables : portraits et témoignages de cédants



FR CIVAM de Basse-Normandie

2 Rue de Montsecret-Vassy
14410 Valdallière

Contact : Clémentine Schmit
Animatrice
02 31 68 80 58



clementine.schmit@civam.org

Cette action bénéficie du soutien financier de la Région Normandie et de l'Etat



*Centres d'Initiatives pour
Valoriser l'Agriculture et
Le Milieu Rural*

**LES CIVAM, pour vous
accompagner dans vos
projets...**

*A l'installation et à la
transmission agricole*



Vous souhaitez vous installer ou transmettre votre exploitation et vous ressentez le besoin d'être accompagné ?

Nous sommes là pour vous !

L'accompagnement dans les Civam n'est pas du conseil descendant mais plus comme un moyen pour prendre le temps de réfléchir sur son projet. Les civams fonctionnent principalement par l'échange entre pairs car tout seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin !

Formation de l'idée au projet

- Cette formation est destinée aux personnes qui pensent à s'installer mais qui n'ont pas encore formalisé de projet.
- La formation a pour objectif de :
 - vous accompagner à la formulation d'une hypothèse de projet argumentée
 - vous permettre de connaître les réseaux, de mieux connaître son territoire et ses acteurs
 - de faciliter la transition identitaire (salarié/entrepreneur)
- Une à deux sessions par an

Réseau de tuteurs

La FR Civam vous propose de vous appuyer sur son réseau pour bénéficier d'un tutorat d'agriculteurs qui pourront vous aider à la construction de votre projet et vous transmettront leur expériences et leurs contacts. Ils vous suivront jusqu'à votre installation et même au-delà et faciliteront l'insertion de votre projet dans le territoire

Formation s'associer

Cette formation est l'occasion de réfléchir sur la place de l'individu dans le collectif, sur les outils de fonctionnement qui peuvent être utilisés et sur les points de vigilances liés à la mise en société (notamment sur la répartition du travail et du capital). Elle se déroule une à deux fois par an, en fonction de la demande.

Groupe d'échanges cédants

Vous vous posez des questions sur la transmission et vous sentez seuls dans vos démarches ? Rejoignez Le groupe d'échange cédant ! Des agriculteurs entre 2 et 10 ans de la retraite se réunissent plusieurs fois par an pour échanger sur des thématiques variées (témoignages d'agriculteurs ayant cédé, diffusion de film sur la transmission, visite de fermes terres de lien, réalisation de diagnostics transmission en collectif...)

Les Cafés installations-transmission

En partenariat avec l'ARDEAR, ce sont des soirées d'échanges libres et gratuites sur vos questions et problématiques liées à l'installation et à la transmission. Les cafés permettent de rencontrer les autres porteurs de projets et cédants de votre territoire.

Dans la Manche, un café par trimestre est organisé chaque fois dans un nouveau lieu. Dans les autres départements, des cafés sont organisés ponctuellement.

Accompagnement individuel

Nous proposons plusieurs types d'accompagnement :

Accompagnement individuel en phase d'émergence du projet

Un appui individuel pour vous orienter et vous aider à définir vos objectifs dans les grandes lignes (travail sur les valeurs, les attentes, les motivations et les éventuels manques et solutions pour les combler.). Cet accompagnement peut être l'occasion pour nous de vous orienter vers des agriculteurs dont le système se rapproche de ce que vous souhaitez mettre en place.

Accompagnement individuel à la transmission :

Un appui individuel très en amont de la transmission pour discuter du devenir de l'exploitation et trouver comment favoriser l'installation d'un jeune.

Dispositif Conseil Agricole Stratégique et Economique de la région en phase de formalisation du projet:

80 % du montant de l'accompagnement individuel est pris en charge par la Région, plafonné à 1200 € d'aide maximum (montant variant selon les thématiques).

Accompagner les jeunes installés : Etat des lieux et préconisation (1,5 à 2 jours)

- Suivi post installation afin de conforter la viabilité économique du projet
- Appui en cas de difficultés économiques

Accompagner les porteurs de projet dans la création de leur entreprise agricole : Etude de faisabilité

(1 à 3,5 jours)

- Accompagnement à la formalisation du projet,
- Détermination des statuts juridiques, fiscaux et sociaux de la future entreprise
- Accompagnement à la réalisation d'une étude de viabilité du projet,
- Outils nécessaires pour réaliser l'étude de marché, rétroplanning,
- Si projet de transmission : proposition d'accompagnement des cédants
- Accompagnement à la connaissance du territoire et des partenaires de l'installation

Stages 21h

Nous organisons deux sessions 21h dans le 14, 50 et 61. Ils sont obligatoires pour accéder aux aides à l'installation mais ouverts à tous les porteurs de projet.

L'objectif lors de ces stages sont de :

- Construire et présenter son projet
- Mettre en cohérence projet de vie et projet d'installation
- Connaître le territoire afin d'y intégrer son projet et le faire évoluer
- Appréhender la rentabilité et l'autonomie de son système
- Adapter son projet au contexte socio-économique